

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1943)**

Heft 24

PDF erstellt am: **18.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# BULLETIN TECHNIQUE

## DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

## ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements  
s'adresser à la librairie  
F. Rouge & C<sup>ie</sup>, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; P. JOYE, professeur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. MARTIN, architecte ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

Publicité :  
TARIF DES ANNONCES

Le millimètre  
(larg. 47 mm.) 20 cts.  
Tarif spécial pour fractions  
de pages.

En plus 20 % de majoration de guerre.

Rabais pour annonces  
répétées.

ANNONCES-SUISSES S.A.

5, Rue Centrale,  
LAUSANNE  
& Succursales.

SOMMAIRE : *Les combustibles solides suisses et étrangers*, par AUGUSTIN LOMBARD, Dr Sc. privat-docent à l'Université de Genève, et ALFRED FALCONNIER, Dr Sc. chargé de cours à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne. — *Société suisse des ingénieurs et des architectes : Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 11 septembre 1943* (suite et fin) ; *Procès-verbal de la 58<sup>e</sup> Assemblée générale du 11 septembre 1943*, à Genève ; *Communiqué du secrétaire* ; *Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales*. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION.

## Les combustibles solides suisses et étrangers

par AUGUSTIN LOMBARD,  
Dr Sc. Privat-docent à l'Université de Genève,  
et ALFRED FALCONNIER,  
Dr Sc. Chargé de cours à l'Ecole d'ingénieurs  
de l'Université de Lausanne.

### Introduction.

La Suisse fait actuellement un effort considérable pour exploiter et mettre en valeur les ressources minérales de son sous-sol. Parmi les matières premières les plus abondantes — toutes proportions gardées — il convient de citer les anthracites, les charbons en général et les lignites. C'est à ces combustibles que nous désirons consacrer aujourd'hui le présent article.<sup>1</sup>

Les charbons suisses jouent un rôle qui n'est point négligeable dans notre économie de guerre : leur exploitation permet en effet d'augmenter les contingents de charbon que nous recevons de l'étranger, de favoriser dans une certaine mesure notre industrie nationale et de lutter aussi contre la menace toujours possible du chômage.

L'aspect technique et industriel du problème ayant déjà fait l'objet de quelques publications auxquelles nous renvoyons le lecteur (voir bibl. 1, 3, 6 et 13), nous développerons ici le côté géologique de la question auquel reviennent continuellement les exploitants et leurs ingénieurs.

<sup>1</sup> Le Bureau fédéral des Mines de l'Office de Guerre pour l'Industrie et le Travail a autorisé la publication de cet article sans émettre d'opinions sur les propositions qui y sont énoncées ; seuls les auteurs en sont responsables.

La connaissance géologique et chimique du combustible de même que sa mise en place dans les gisements jouent en Suisse un rôle encore plus marqué qu'ailleurs et tout particulièrement dans la zone pennique du Valais où la répartition du charbon est entièrement conditionnée par le facteur tectonique. Comme les gisements valaisans penniques (rive gauche du Rhône) fournissent le plus gros tonnage en combustibles indigènes, nous pensons qu'il y a intérêt ici à étudier ces gisements plus complètement que les autres.

Pour répondre, au préalable, aux nombreuses questions qui nous sont souvent posées par les techniciens et les exploitants, nous commencerons par expliquer le mode de formation des combustibles solides, par les définir et les classer (chap. I et II). Ces données étant connues, nous passerons à l'étude des combustibles indigènes et nous pourrons alors les comparer aux combustibles étrangers (chap. III et Conclusion).

### Chapitre I. L'origine des combustibles solides et leurs éléments.

#### § 1. Les bassins d'accumulation.

Lorsque l'on cherche à se représenter comment et dans quelles conditions se sont formés les dépôts de charbon, c'est aux tourbières que l'on porte tout naturellement son attention. L'analyse pétrographique des charbons montre en effet que ceux-ci constituaient à l'origine un dépôt végétal accumulé en eau douce. Ce dépôt consiste en feuilles, spores et débris ligneux tels que troncs, tiges et branches lesquels se sont fossilisés dans la suite.